

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Projet-de-loi-Glavany-Attention>



# Projet de loi Glavany : Attention DANGER !

- ACTUALITÉS - France -

Date de mise en ligne : samedi 20 janvier 2007

---

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

---

Dans son projet de loi "dite" loi Glavany, le parti socialiste menace de faire perdre à **l'article 2** de la loi du 9 décembre 1905, son sens originel.

En effet, le deuxième alinéa de cet article est modifié ainsi :

"Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets les dépenses relatives à **la reconnaissance et** l'exercice de l'ensemble des opinions philosophiques et religieuses dans les établissements tels que les écoles, collèges, lycées, hôpitaux et prisons"

En décomposant, cette phrase devient :

Phrase 1 :

Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets les dépenses relatives à la **RECONNAISSANCE** de l'ensemble des opinions philosophiques et religieuses dans les établissements tels que écoles, collèges, lycées, hôpitaux et prisons.

Phrase 2 :

Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets les dépenses relatives à **l'EXERCICE** de l'ensemble des opinions philosophiques et religieuses dans les écoles, collèges, lycées, hôpitaux et prisons.

La phrase 1 est, on ne peut plus confuse : une "reconnaissance" a-t-elle besoin d'être budgétisée ? ou s'agit-il de la "reconnaissance" par l'Etat de l'ensemble des philosophies et des religions ?

Dans ce cas, il ne s'agit plus d'une modification mais d'un changement radical de **la loi de SEPARATION des Eglises et de l'Etat** qui « ne reconnaît, ne salarie et ne subventionne **aucun** culte. »

En ignorant le fondement de la loi de 1905, à savoir : la séparation des églises et de l'état qui assure le vivre en commun, indispensable à l'unité de la République et rejette nos différences philosophiques et religieuses dans ce qui appartient à chacun, le projet de loi Glavany crée les conditions d'une société communautaire. Elle programme un changement radical de notre société.